

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 13,  
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.  
PARAISSANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 2 exemplaires sont  
annoncés dans le journal.

## INSERTIONS :

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique au Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40.  
A Nice. LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois et se paient d'avance

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

## ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs.  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en

Monaco, le 2 Juin 1867.

## ACTES OFFICIELS.

CHARLES III, par la grâce de Dieu, Prince  
Souverain de Monaco ;

Vu la délibération de la Commission Com-  
munale de la ville de Monaco en date du 3  
mars 1867 ;

Vu la délibération du Comité des Travaux  
publics en date du 7 du même mois ;

Notre Conseil d'Etat entendu :

AVONS ORDONNÉ ET ORDONNONS :

### ARTICLE PREMIER.

Le cimetière actuellement existant à Mo-  
naco sera transféré hors la ville.

### ART. 2.

Le Gouverneur-Général choisira l'empla-  
cement du nouveau cimetière parmi les ter-  
rains qui lui seront désignés par la Commission  
Communale.

### ART. 3.

L'Administration des Domaines acquerra,  
soit à l'amiable avec l'approbation du Gouver-  
neur-Général, soit par voie d'expropriation  
pour cause d'utilité publique, le terrain néces-  
saire à l'établissement du nouveau cimetière.

### ART. 4.

Notre Secrétaire d'Etat, notre Avocat Géné-  
ral et notre Gouverneur Général sont chargés,  
chacun en ce qui le concerne, de l'exécution  
de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le vingt  
mai mil huit cent soixante-sept.

CHARLES.

Par le Prince,  
Le Secrétaire d'Etat  
CH<sup>ER</sup> VOLIVER.

Depuis quelque temps les lucioles tourbillonnent  
sur nos promenades et dans nos jardins. On dirait  
des fleurs de feu échappées à leur tige et voltigeant  
à travers la nuit. Elles volent par essaims innom-  
brables. Cet éblouissant spectacle nous a porté à  
étudier la mouche brillante qui chaque soir illumine  
en l'honneur de l'été.

Certes, nous professons un respect profond pour  
l'honorable corps des savants. A force de patience,  
ils ont fini par ranger, classer, étiqueter les divers  
corps épars dans la nature ; mais pourquoi donner  
des noms barbares aux êtres les plus gracieux ?

Voulez-vous savoir comment l'histoire naturelle  
appelle la luciole, l'insecte lumineux ?

— Un coléoptère pentamère, famille des serricor-  
nes, section des malacodermes, tribu des lampy-  
rides.

Du grec ! ô ciel ! du grec !

C'est le savant naturaliste Latreille qui a trouvé  
ces dénominations peu gracieuses.

Que nous aimons bien mieux le nom poétique et  
doux de luciole qui est à lui seul une définition !  
Mais continuons d'examiner le brillant insecte avec  
les lunettes de la science.

Les lampyrides, disent les naturalistes, ont les  
antennes très rapprochées à leur base. Leur corps  
est très mince, surtout l'abdomen qui est comme  
plissé. Leur tête presque entièrement occupée par  
les yeux est cachée totalement ou en majeure partie  
sous le corselet. Mais leur caractère le plus remar-  
quable, caractère qui tantôt est propre aux seules  
femelles et tantôt est commun aux deux sexes, est  
d'émettre une lumière phosphorescente. La matière  
lumineuse occupe le dessous des deux ou trois der-  
niers anneaux abdominaux. La lumière que répandent  
les lampyrides est plus ou moins unie et d'un  
blanc verdâtre. Il paraît que ces insectes peuvent à  
volonté varier son intensité. Privés par mutilation  
de cette partie lumineuse du corps, ils continuent  
encore de vivre ; et la partie ainsi détachée conserve  
aussi quelque temps sa propriété lumineuse, même  
dans le vide, dans un gaz non respirable et même  
dans l'eau tiède, mais toute lueur disparaît sous  
l'action de l'eau froide.

On a donc coupé ces insectes en deux pour satis-  
faire une vaine curiosité. L'homme est décidément  
le plus cruel des animaux.

Ces mouches sont nocturnes ; on voit souvent les  
mâles voler autour des lumières, d'où l'on peut  
conclure que l'éclat phosphorique que jettent prin-  
cipalement les femelles a pour but d'attirer les inli-

vidas de l'autre sexe. Eh ! eh ! dame science, pour  
une aussi grave personne, vous dites là des choses  
un peu légères.

Les lucioles offrent, quand elles se trouvent en  
grande quantité, le spectacle curieux d'une illumi-  
nation naturelle par cette multitude de points lumi-  
neux qui, comme des étincelles, volent dans les  
airs. On peut, dit-on, s'éclairer en réunissant plu-  
sieurs de ces insectes. Pourquoi non ? Le Tasse,  
dans sa prison, n'avait pas, dit-on, d'autre lampe  
que les yeux d'un chat.

Les lucioles ont inspiré de mélancoliques roman-  
ces et de tendres mélodies ; ils sont nombreux les  
poètes et les musiciens qui ont chanté ces *pâles étin-  
celles des nuits d'été*, mais je ne saurais mieux ter-  
miner cet article qu'en recopiant une magnifique  
page de Théodore de Banville. Ainsi la poésie nous  
délaissera de la science :

Je plains les dandies cruellement liés au joug de la  
mode, qui se croient forcés de quitter Monaco avant  
le mois de mai ; ils n'auront pas vu les lucioles. A vos  
côtés, sur vos pas, mille feux ailés s'allument ; ils vont,  
passent, se croisent, s'embrassent, se mêlent en mille  
dessins imprévus et gracieux. Ces vivantes étincelles,  
ces mouvantes étoiles tombées de l'azur, passent dans  
le sombre gazon, voltigent autour des oliviers, parfois  
se posent sur une fleur, et réveillent pour un instant  
la tendre couleur des roses. Comme si des nymphes,  
comme si des fées bondissantes conduisaient des chœurs  
à travers les grandes herbes, invisibles, mais portant  
au front une flamme vive et tremblante, vous les voyez  
paraître, s'effacer, fuir, faisant la terre étoilée comme  
le ciel, et cette simple mouche au nom délicieux em-  
porte avec elle toutes les resplendissantes lueurs de la  
chrysope.

On lit dans le *Monde thermal* :

L'approche de la saison d'été n'inquiète guère la  
station de Monaco. Elle s'en réjouit au contraire en  
annonçant à ses hôtes toujours nombreux que le mo-  
ment de se livrer aux douceurs de la natation est enfin  
arrivé, et qu'à son tour le magnifique établissement  
de bains, qui s'épanouit aux pieds de la ville devant  
la Condamine, va pouvoir leur offrir à cet effet toutes  
les facilités désirables. Tandis que ses voisines voient  
s'éloigner jusqu'au dernier les étrangers installés chez  
elles depuis le commencement de l'hiver, Monaco cons-  
tate une recrudescence de visiteurs. Pas de morte sai-  
son dans la charmante Principauté, pas le moindre  
temps d'arrêt. Les fugitifs de la veille sont remplacés  
immédiatement par les arrivants du lendemain, pour  
un de perdu dix de retrouvés. Été ou hiver, peu lui  
importe. Chez elle le beau temps est toujours de mode,  
la foule toujours nombreuse.

Notre confrère et ami, M. Léon Affairous, publie dans l'*Indicateur de Nice* le récit d'une excursion de Nice à Monaco par la voie où siffleront bientôt les locomotives. Cet article, fort remarquable au point de vue descriptif, contient en outre des renseignements très exacts; nous le reproduisons.

CHEMIN DE FER DE NICE A MONACO.

Par une de nos belles matinées printanières, mon ami X... et moi, désireux d'aller contempler les travaux d'arts faits sur le parcours de la nouvelle ligne de chemin de fer de Nice à Monaco, mîmes la voile au vent, le cap dans la direction de l'Italie, et favorisés par une bonne brise, abordâmes quelques minutes après, au pied des murs du délicieux village de St-Jean. Ce lieu est charmant et varié, son tout petit port ne ressemble en rien à nos grands ports: ici point d'agitation, une paix profonde y règne, c'est à peine si elle est troublée par le doux murmure de la vague. Nous amarrons notre embarcation à un des canons plantés tout le long du môle, et nous nous dirigeons pédestrement dans un des délicieux sentiers avoisinant la mer. Après quelques instants de marche, nous gravissons la hauteur de talus qui nous sépare de la voie, et nous nous trouvons tout-à-fait en face d'un hameau qui porte bien son nom (Beaulieu). C'est ici que notre admiration devient grande! Imaginez-vous, ami lecteur, un immense jardin qu'un dôme de verdure couronne de toutes parts; bordé d'un côté par le bleu azuré de la mer et de l'autre par d'énormes rochers surplombant la voie, qui redressent leurs pics abruptes, hérissés d'une noire chevelure d'oliviers et de sapins. Quelques pas de plus dans ce lieu enchanteur. Nous respirons un air embaumé par les fleurs de mille orangers et nous voyons briller comme de l'or, au sein de cette verdure, les fruits des sombres citronniers. Joignez à cela tout ce que l'industrie de l'homme est venue y créer, pour ajouter aux charmes de ce rivage. Ici ce sont de larges tranchées taillées dans le roc au moyen du jeu puissant de la mine; là bas, c'est un sombre tunnel que nous allons traverser, plus loin nous apercevons le pont du Cap Roux, d'une apparence coquette et gracieuse, percé d'une seule arche ayant quatorze mètres d'ouverture.

Maintenant, nous sommes dans un endroit tout-à-fait découvert; la voie est tellement resserrée entre le rocher et la mer, qu'on dirait qu'elle a été accolée à ces géants de granit qui la dominent et dont les cîmes se trouvent à six cents mètres au-dessus de nos têtes. Cet endroit s'appelle Isoletta; nous y remarquons un mur de soutènement, qui doit avoir présenté de très-grandes difficultés à cause de ses fondations qui ont dû être descendues à une certaine profondeur dans la mer.

Enfin, après neuf kilomètres de parcours, nous débouchons sous les murs de Monaco, ravis et émerveillés de notre promenade que nous nous proposons de faire encore une fois, avant la prochaine interdiction du passage sur la voie. Nous ne saurions terminer ce récit sans faire connaître à nos lecteurs que, sur ce petit parcours de neuf kilomètres, nous avons pu compter 22 tranchées, toutes pratiquées dans le roc, cubant ensemble 450,000 mètres; 30 passages supérieurs ou aqueducs cubant ensemble 51,000 mètres de maçonnerie; 20 murs de soutènement, cubant ensemble 80 000 mètres de maçonnerie; 6 souterrains d'une longueur totale de 2,200 mètres en plein rocher, ayant exigé 66,000 mètres cubes de déblais de percement; 320 mètres courant ont nécessité un revêtement de maçonnerie de 70 centimètres d'épaisseur; 343 mètres un revêtement de 35 centimètres; il reste donc 1,537 mètres courant sans revêtement.

La plate forme du chemin de fer, est établie à la côte moyenne de 23 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Tous les travaux ont été exécutés sous l'habile direction de M. Gaduel, ingénieur en chef de la ligne de Toulon à la frontière d'Italie, dignement secondés

par MM. Barba, ingénieur ordinaire, Simon et Brénac chefs de section.

LÉON AFFAIROUS.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

On lit dans le *Journal de Nice* :

Nous recevons de l'administration des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée l'avis suivant que nous nous empressons de porter à la connaissance du public.

Le premier train de plaisir des Alpes-Maritimes est fixé au 5 juin; le délai de séjour à Paris est porté à sept jours.

Le départ aura lieu de Nice le mercredi 5 juin, à 6 heures 45 du matin; arrivée à Paris le jeudi 6, dans l'après-midi, et n'en repartira que le jeudi 13.

Les trains ne comprendront que des voitures de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> classe.

Le prix des places, aller et retour, est ainsi fixé pour notre département :

Pour Nice, le Var, Vence-Cagnes, Antibes, Golfe-Juan : 2<sup>e</sup> classe, 65 fr.; 3<sup>e</sup> classe, 43 fr.

Pour Cannes : 2<sup>e</sup> classe, 63 fr.; 3<sup>e</sup> classe, 42 fr.

Le poids *maximum* de bagages accordé par voyageur est de 30 kilogrammes, dont 10 kilogrammes transportés en franchise et les 20 autres kilogrammes soumis à la taxe réglementaire.

Au-dessous de trois ans, place gratis pour les enfants, à la condition d'être tenus sur les genoux des personnes qui les accompagnent; au-dessus de cet âge, place entière.

Une autre lettre de la même Compagnie informe qu'elle a décidé que les ouvriers envoyés par groupe de quatre personnes au moins, aux frais des établissements industriels, des Chambres de commerce ou de comités locaux, pour visiter l'exposition universelle, seraient admis à voyager avec le bénéfice d'une réduction de 50 %, en 3<sup>e</sup> classe.

Le voyage d'aller et retour devra être accompli dans une période de huit jours au plus.

Les ouvriers appelés à profiter de cette mesure devront être porteurs d'une carte spéciale et collective, sur laquelle figureront leurs noms et leurs signatures.

La première liste des souscriptions recueillies par la Commission municipale, pour l'érection de la statue du maréchal Masséna, à Nice, a produit 837 francs.

On lit dans le *Sémaphore* :

La température relativement rigoureuse qui a régné dans la nuit de vendredi à samedi a cruellement éprouvé nos campagnes, surtout celles qui sont situées dans des bas-fonds. Ainsi nous apprenons que du côté d'Allauch, au Plan-de-Cuques, les vignes ont eu beaucoup à souffrir, et bien des ceps ont été brûlés; tous les légumes en général ont également senti les tristes effets de ces rigueurs auxquelles le mois de mai ne nous avait pas habitués.

Du côté d'Auriol, les nouvelles sont également loin d'être rassurantes. On écrit de cette ville que la nuit de vendredi à samedi dernier a été désastreuse pour les campagnes; la vigne a été brûlée par le froid, et l'on considère la récolte de vin comme perdue; les légumes ont extrêmement souffert. Nous n'aurons de dédommagement que dans la récolte du blé qui s'annonce sous les plus heureux auspices. Les nouvelles venues des communes voisines nous annoncent que l'on a partout éprouvé les funestes effets de cette nuit.

Le *Mémorial d'Aix* donne à son tour les détails suivants :

« Jeudi et vendredi, des rafales d'un mistral impétueux ont singulièrement refroidi l'atmosphère et donné des craintes pour les récoltes. Ces craintes n'étaient pas sans fondement, puisque dans la matinée de jeudi à vendredi, la gelée blanche s'est montrée sur plusieurs points et a brûlé les jeunes pousses de vignes et les fanes de pommes de terre. Le mal, circonscrit à quelques bas-fonds et aux bords de la rivière de l'Arc, a augmenté dans la nuit de vendredi à samedi. Une brume glacée a atteint la végétation dans différents quartiers, et produit des dommages dans la campagne. Nous apprenons aussi qu'il y a eu des dommages dans le territoire d'Eguilles, de Gardanne et de plusieurs communes environnantes. »

REVUE LITTÉRAIRE.

HISTOIRE DE MA MORT, par Antonin Mulé.

En fouillant dans ma bibliothèque je retrouve un livre ami, le premier ouvrage d'un jeune homme de lettres, travailleur infatigable, lutteur obstiné. Pour lui le grand jour du succès n'a pas encore lui; mais vous le verrez, ce vaillant, sortir, un jour, de son obscurité, quelque chef-d'œuvre à la main.

Le livre de M. Antonin Mulé nous conte l'histoire d'un homme tombé en léthargie. On l'enterre vivant; il s'éveille au fond d'une tombe; mais il échappe aux étreintes de la mort à force de volonté. C'est le combat désespéré d'un nouveau Jacob contre l'Ange funèbre. Mais, cette fois, l'homme triomphe. Il creuse sa fosse au rebours du fossoyeur, et, du monde des morts, sur la terre des vivants il surgit.

Ce livre est le poème de la Volonté triomphant par le Travail.

De ce qui précède n'allez pas inférer que l'*Histoire de ma mort* soit un ouvrage pompeusement funèbre et d'un bout à l'autre ennuyeux et triste comme un enterrement, écrit seulement à l'usage des hypocondriaques, des croque-morts et des gardiens de cimetière. Oh! que non pas! Le comique, le seul vrai comique, le comique sérieux de Molière y trouve sa place à côté de profondes réflexions philosophiques ou de dissertations psychologiques.

Les romanciers et les auteurs dramatiques ont souvent exploité cette mine féconde de l'héritage, et l'on cite entre autres chefs-d'œuvre du genre, le *Légataire universel*, et le *Testament de César Girodot* que l'Odéon vient de reprendre. Mais nul écrivain n'avait encore osé forcer la situation jusqu'à faire assister le mort lui-même à ces scènes de haute comédie où l'envie, la convoitise, la laderie, la cupidité, l'hypocrisie des héritiers sont en jeu. M. Mulé a fait cela. Jacques, son héros, peut voir les larmes feintes des parents et entendre les *a parte* des visiteurs de condoléance, car ce n'est pas tout à fait un cadavre qui git sur le lit de mort; un homme vit dans ce corps que la léthargie immobilise. C'est une lugubre comédie; le ricanement y tient la place du franc rire, et cela donne aux premières pages un caractère bien accusé de misanthropie. Heureusement, l'auteur change bientôt de ton. Son œuvre est moins le livre de la mort que le poème de la résurrection.

Jacques, qui a triomphé des abîmes de la tombe, peut bien dominer les petites misères de la vie. Voilà pourquoi ce livre sous des apparences pessimistes est optimiste au fond. Il chante le triomphe du bien

sur le mal, en nous montrant cette force inconnue qui est la vie se dégageant de l'inerte matière.

Dans un tel ouvrage, portant un titre d'une originalité si funèbre, dans ce drame joué à six pieds sous terre par un seul personnage, l'écueil à éviter était la monotonie. M. Mulé l'a bien compris, et il a tourné la difficulté avec beaucoup d'art. Il règne dans son œuvre beaucoup de variété, partant beaucoup d'intérêt. La comédie et le drame s'y côtoient, traversés par de profondes méditations philosophiques. Puis, par-ci, par-là, des échappées de paysage, des rêves pleins d'ombre et des descriptions tout ensoleillées. La satire et l'épique y sont très habilement combinées; puis l'hymne au travail, en manière de refrain, revient sans cesse sur un mode toujours nouveau. Le travail, la volonté, tout est là. M. Mulé chante ce double palladium qui doit nous préserver de l'apathie universelle et de l'indifférence en toute matière qui semblent à l'ordre du jour.

Mais je m'aperçois que ce compte rendu n'est autre chose qu'un panégyrique du talent de M. Mulé. Heureux les livres qu'on loue d'enthousiasme! Telle est cependant l'impression favorable que m'a causée la lecture de celui-ci. Je ne voudrais pourtant pas le trouver irréprochable. C'est très joli un encensoir, mais cet instrument doit sembler bien désagréable à l'idole dont il casse le nez. Que manque-t-il donc à l'*Histoire de ma mort* pour être un livre aussi peu défectueux qu'un sonnet sans défaut? Peut-être la corde sentimentale n'y vibre-t-elle pas assez. Je sais bien que les racleurs de lyre ont abusé de cette corde-là, et d'ailleurs trop de poitrinaires s'y sont pendus pour qu'elle vaille encore grand-chose; mais M. Mulé a assez d'esprit pour savoir s'en servir avec discernement, quand il le voudra.

Ce jeune homme qui s'en va de la vie, encore dans la fleur et déjà dans la force de l'âge, est un misanthrope incurable. Sa tendresse pour son père et sa mère est le seul lien qui l'attache au monde. Pas un regret pour l'amour, pas un souvenir pour l'amitié; des sarcasmes plutôt. C'est l'égoïsme et le scepticisme qui meurent; qui pourrait les regretter? Il a fallu toute l'habileté de l'auteur pour intéresser à cette résurrection. L'amour, l'amitié! je sais bien, comme on l'a dit, que le nom est plus commun que la chose, et que, la plupart du temps, ces deux grands mots servent la trahison et la perfidie aux dépens des cœurs sincères et loyaux. Cependant, cet homme qui a assez d'énergie et de force pour soulever une tombe, j'aurais voulu le voir parfait sous toutes ses faces. La misanthropie est une imperfection. Celui qui non aimé peut demeurer amoureux; qui trahi, confiant; qui victime des méchants, essentiellement bon: celui-là est vraiment homme et je ne comprends pas la force sans la bonté.

Jacques a laissé de ses illusions à tous les buissons de la vie; il est devenu égoïste, c'était son droit; mais qu'il me paraît bien plus grand, cet homme fort, s'il savait pardonner. Peut-être n'est-il point donné à la nature humaine d'atteindre cet idéal. Le seul qui se soit levé de la tombe, le Christ, avait pardonné sa mort à ses bourreaux, mais le Christ est Dieu. Jacques n'est qu'un homme, nul homme n'a le droit de lui demander une perfection divine. Il a souffert; il a vu, à travers le masque enjolivé du visage, la grimace du cœur humain; son égoïsme et sa misanthropie sont peut-être des choses logiques, mais mon avis est que la littérature devrait nous consoler des désillusions de la vie et nous montrer les hommes tels qu'ils devraient être et non tels qu'ils sont en réalité.

M. Mulé a certainement appris la langue dans les

meilleurs auteurs et dans les dictionnaires. Son style a la richesse et la précision. Ceux qui accusent la langue française de pauvreté ne se doutent pas des trésors enfouis dans ses lexiques. Il n'y a pas de langue pauvre; il n'y a que de pauvres écrivains. Que de mots admirables de couleur et d'expression sont inconnus du vulgaire qui, lorsqu'un auteur les met au jour, les prend pour des néologismes. Le style de M. Mulé est à la fois riche, élégant, pur et sobre; il y a du rythme dans sa prose ciselée; l'expression en est toujours juste, la cadence avec art variée.

Il en est d'une idée comme d'une place forte. Cette comparaison n'est pas de l'excentricité faite à plaisir. Tous ceux qui ont quelquefois pensé et écrit me comprendront.

L'idée rêvée et encore inexprimée, c'est la citadelle convoitée; il s'agit de s'en emparer. Chacun a son système. Les uns tournent autour de la place et saisissent l'idée par son côté faible. C'est avouer sa propre faiblesse que de suivre ce système. Les autres tentent l'assaut. Pour se rendre maître d'une pensée, comme pour s'emparer d'une forteresse, un mot ou un bond suffit. Que le bond soit irrésistible, que le mot soit heureux, la place se rend, l'idée est rendue.

M. Mulé, grâce à sa science profonde et complète de la langue, emploie avec succès le dernier système. Pour rendre sa pensée, le mot juste arrive toujours sous sa plume.

A coup sûr, si ce livre n'a pas donné à son auteur la popularité vulgaire de la plupart de nos romanciers à la mode, il l'a placé du moins au rang des écrivains sérieux et purement littéraires. On sait, lorsqu'on l'a lu, que M. Mulé est un travailleur infatigable; mais s'il a beaucoup semé, la moisson sera abondante: l'*Histoire de ma mort* n'en est que la première gerbe.

A quand la seconde, mon cher ami?

HYACINTHE GISCARD

Les éditeurs Didier et Co, et Michel Lévy viennent de faire paraître, les uns la troisième édition de *Chrétiens et Turcs*, et les autres la troisième édition aussi de *Liban et la Syrie*, deux ouvrages dus à la plume de M. Eugène Poujade auquel un long séjour en Orient, les fonctions diplomatiques qu'il y a occupées avec une grande distinction, et les alliances considérables qu'il y a contractées, ont permis d'écrire des pages intéressantes qui contiennent un tableau fidèle de la vie politique et religieuse dans ces contrées.

Nul ne peut contester l'actualité permanente de la question d'Orient; nos contemporains ont déjà plusieurs fois vu ses complications mettre en armes les puissances européennes, ses glorieux faits d'armes sont inscrits dans les annales françaises sous les noms de: *Morée, Crimée, Expédition de Syrie*. La lecture des deux ouvrages de M. Eugène Poujade, en éclairant le passé de cette question, jette aussi une vive lumière sur son avenir et sur la solution qui peut aplanir toutes les difficultés.

HYACINTHE GISCARD, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO  
Arrivées du 25 au 31 Mai 1867.

MENTON. b. *Conception*, français, c. Jules, m. d.  
ARLES. b. *Ange et Clara*, id. c. Gillibert, id.  
NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.  
ID. id. id. id. sur lest  
BORGHETTO. b. *la Garde*, italien, c. Orsero, bois  
NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, m. d.  
ID. b. *St-Michel*, français, c. Isoard, houille  
ID. b. *Deux frères*, id. c. Palmaro, m. d.  
ID. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.

GOLFE JUAN. b. *Eveline*, français, c. Gabriel, sable  
NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, m. d.  
VINTIMILLE. b. *St-Jean*, italien, c. Sibono, planches  
NICE. b. *Pauline*, français, c. Porcelle, m. d.  
ID. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.  
GOLFE JUAN. b. *Trois amis*, français, c. Castillon, sable  
ID. b. *Elan*, id. c. Gabriel, id.  
ID. b. *Jeune Louise*, id. c. Barralis, id.  
ID. b. *St-Antoine*, id. c. Jeume, id.  
ID. b. *Augustine*, id. c. Rossi, id.  
CETTE. b. *St-Michel-archange*, id. c. Palmaro, vin  
NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, m. d.  
GOLFE JUAN. b. *Marie et Claire*, français, c. Julien, sable  
ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.  
ID. b. *St-Ange*, id. c. Gabriel, id.

Départs du 25 au 31 Mai 1867.

CASSIS. b. *Gaston*, français, c. Olive, sur lest  
ST-TROPEZ. b. *Pacifique*, id. c. Dengis, id.  
MENTON. b. *Ange et Clara*, id. c. Gillibert, m. d.  
ID. b. *Conception*, id. c. Jules, id.  
NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.  
MARSEILLE. b. *N.-D. de la Miséricorde*, italien, c. Marcenaro, sur lest  
VILLEFRANCHE. b. *Provence*, français, c. Sablier, bois et pierres  
NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, sur lest  
MENTON. b. *Deux frères*, français, c. Palmaro, m. d.  
VILLEFRANCHE. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, sur lest  
NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.  
GOLFE JUAN. b. *Elan*, français, c. Gabriel, id.  
ID. b. *St-Ange*, id. id. id.  
ID. b. *Eveline*, id. id. id.  
NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.  
MENTON. b. *Belle brise*, français, c. Verrando, fûts  
NICE. b. *St-Jean*, id. c. Sibono, m. d.  
ID. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, sur lest  
ID. b. *Pauline*, français, c. Porcelle, id.  
GOLFE JUAN. b. *Jeune Louise*, id. c. Barralis, id.  
ID. b. *Trois amis*, id. c. Ricord, id.  
MENTON. b. *Heureux Félix*, id. c. Mangiapan, m. d.  
GOLFE JUAN. b. *Marie et Claire*, id. c. Julien, s. lest  
ID. b. *St-Antoine*, id. c. Jeume, id.  
ID. b. *Augustine*, id. c. Rossi, id.  
NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.  
ID. id. id. id.

PAROISSE SAINT-NICOLAS.

Aujourd'hui Dimanche 2 juin 1867,

A L'ISSUE DES VÊPRES,

Clôture solennelle du Mois de Marie

PROCESSION GÉNÉRALE.

Départ à 6 heures et demie.

ITINÉRAIRE :

Sortie de l'Eglise. — Rue du Tribunal. — Place du Palais. — Rue du Milieu. — Rue de Lorraine. — Place de la Visitation. — Rue des Briques. — Rentrée dans l'Eglise.

- 1<sup>o</sup> Ouverture de *Joseph*, par l'orchestre MÉHUL.
- 2<sup>o</sup> *Ave Maria*, mélodie, avec accompagnement d'orchestre
- 3<sup>o</sup> Consécration à Marie
- 4<sup>o</sup> *Prière*, par l'Orchestre E. LUCAS.
- 5<sup>o</sup> *Tantum ergo* avec accompagnement d'orgue.
- 6<sup>o</sup> Versets et Oraisons.
- 7<sup>o</sup> *Adoration*, solo, avec accompgt d'orgue HERMANN.
- 8<sup>o</sup> Bénédiction du St-Sacrement.  
*Adagio religioso*, par l'orchestre BEETHOVEN.
- 9<sup>o</sup> Grand chœur à 3 voix, avec accompgt d'orchestre.
- 10 Marche, final MEYERBEER.

**LA MODE ILLUSTRÉE**

Se publie en quatre éditions semblables quant au texte et aux planches et différant seulement par l'annexion de 52, 24 ou 12 gravures coloriées. Les planches de patrons, disposées par des tailleurs et des couturières habiles, offrent une réelle utilité puisque, grâce à leurs indications minutieuses on peut préparer chez soi tous les vêtements de femme et d'enfant. Un abonnement à la *Mode illustrée* constitue donc une notable et incontestable économie sur le budget de la famille.

C'est surtout une œuvre morale que se sont proposée MM. Firmin Didot, les éditeurs de cette publication, dont le texte varié est aussi intéressant qu'instructif. L'examen des treize numéros d'un trimestre suffit amplement pour apprécier le mérite de sa rédaction, le nombre et le fini des gravures, ainsi que le choix scrupuleux des toilettes. Le chiffre considérable de ses abonnés fait son meilleur éloge.

Du reste, ce journal, fait avec beaucoup de soin et de conscience, veut mettre chacun à même de souscrire en parfaite connaissance de cause, et envoie *gratis* un de ses numéros aux personnes qui en font la demande, par lettre affranchie, aux bureaux de l'Administration, rue Jacob, 56, à Paris.

**PRIX DES DIVERSES ÉDITIONS :**

- 1<sup>re</sup> édition. — Gravures noires dans le texte, 1 an 44 fr.
- 2<sup>me</sup> édition. — Gravures noires dans le texte, plus 1 gravure à l'aquarelle par mois : 1 an 47 fr.
- 3<sup>me</sup> édition. — Gravures noires dans le texte, plus 2 gravures à l'aquarelle par mois : 1 an 50 fr.
- 4<sup>me</sup> édition. — Gravures noires dans le texte, plus 4 gravures à l'aquarelle par semaine : 1 an 25 fr.

On peut également joindre les *Patrons illustrés* à son abonnement (mais on ne peut pas s'abonner aux patrons *séparément*). Prix : 4 fr. en plus par an, soit 1 fr. par trimestre.

On s'abonne, à Monaco, à l'imprimerie du journal.

**FLEURS DE MONACO**

**GRANDE VALSE DE CONCERT**

PAR EUSÈBE LUCAS

chef d'Orchestre du Casino des Bains de mer de Monaco.

PRIX : 6 FRANCS.

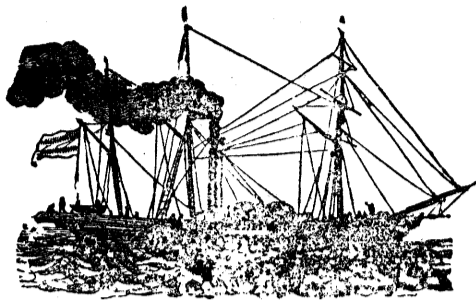
PARIS : { Au Ménestrel, 2 bis, rue Vivienne;  
Hugel et Comp., Éditeurs-Libraires.  
A Monaco au Vestiaire du Casino et chez l'auteur.

**HOTEL ET RESTAURANT DE LYON** tenu par Joseph Bosco, rue du Milieu n° 23. Table d'hôte. — Service à la carte. — Salons particuliers et Chambres meublées. — Vins fins et liqueurs. — Prix modérés.

**VOITURES** pour la promenade et voyages. S'adresser à Sangeorges, rue de Lorraine, n° 11.

**VOITURES** pour la promenade et voyages. — S'adresser à Henri Crovetto, place du Casino.

**CORRESPONDANCE  
entre Nice & Monaco.**



Les heures de départ des bateaux à vapeur sont fixées comme suit :

DÉPARTS DE NICE :

A 11 h. du m. et à 4 h. 1/2 du soir

DÉPARTS DE MONACO :

A 1 h. du soir et à 10 h. 1/2 du soir.

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 1867 le service des Omnibus a lieu de la manière suivante :

**OMNIBUS ENTRE NICE & MONACO**

DÉPART TOUS LES DEUX JOURS.

De Nice à 10 heures du matin ; — de Monaco à 8 heures du matin.

Bureaux : à Nice, boulevard du Pont-Neuf. — A Monaco, place du Palais.

**Omnibus entre Monaco & Menton**

DÉPARTS DE MONACO :

DÉPARTS DE MENTON :

1<sup>er</sup> Départ 8 h. du m. — 2<sup>e</sup> départ 1 h. du soir. 1<sup>er</sup> départ 10 h. du matin — 2<sup>e</sup> départ 1 h. du soir  
3<sup>e</sup> — 4 h. du soir. — 4<sup>e</sup> (du Casino) 10 h. soir. 3<sup>e</sup> — 4 h. 1/2 du soir — 4<sup>e</sup> — 7 h. —

Prix des places : fr. 1 50 — à Monaco, place du Palais ; — à Menton au bureau des Messageries Impériales.

**M. ALBIN,** HORLOGER de Nice, venant le samedi de chaque semaine à Monaco, où il est appelé par les travaux de réparation et de remontage des pendules à l'établissement du Casino, s'empresse d'offrir ses services aux habitants de la Principauté et aux nombreux étrangers qui y séjournent.

M. ALBIN se charge de fournir dans le plus bref délai et aux meilleures conditions, tout ce qui concerne sa partie, ainsi que les objets en orfèvrerie et en bijouterie qu'on aurait à lui demander.

S'adresser pour les réparations et les achats à l'Hôtel de Paris, à Monte Carlo, et au concierge du Casino.

En vente à l'imprimerie du Journal :

**La Sténographie**

PAR. CH. TONDEUR

Commission en Librairie, abonnement aux journaux.

**PORTRAITS & PAYSAGES  
VUES DU PAYS**

chez M<sup>me</sup> FONTAINE, Photographe à Monaco.

**HOTEL D'ANGLETERRE,** Avenue de Monte Carlo, près le Casino.

**HOTEL DE RUSSIE,** place du Palais. Table d'hôte et pension.

**HOTEL DE FRANCE,** rue du Tribunal et rue des Carmes. — Table d'hôte et pension.

**CAFÉ ET RESTAURANT** tenu par J.-B. BARRIÈRE. Déjeuners à 2 fr. et Diners à 2 fr. 50. — Pension,

**Bains de Mer de Monaco.**

**SAISON D'ÉTÉ 1867.**

La rade de MONACO protégée par ses promontoires est une des plus paisibles de la Méditerranée. La chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer. Le fond de la plage, comme celui de TROUVILLE, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse au contact. CABINES élégantes et bien aérées.

**BAINS D'EAU DOUCE** et **BAINS DE MER CHAUDS.**

Le CASINO de MONTE CARLO, en face de la mer, offre à ses hôtes les mêmes distractions et agréments que les établissements des bords du Rhin, WIESBADEN et HOMBURG. — NOUVELLES SALLES DE CONVERSATION et de BAL. — CABINET de LECTURE, où se trouvent toutes les publications Françaises et Étrangères. — CONCERT l'après-midi et le soir. Orchestre d'élite.

Le TRENTE-ET-QUARANTE se joue avec le DEMI-REFAIT, et la ROULETTE avec UN SEUL ZÉRO.

**GRAND HOTEL DE PARIS,** à côté du CASINO. Cet Hôtel, l'un des plus somptueux et des plus confortables du littoral de la Méditerranée, a été considérablement agrandi cette année. BEAUX APPARTEMENTS. Magnifique SALLE A MANGER. SALON de RESTAURANT et CAFÉ. CABINETS PARTICULIERS. — CUISINE FRANÇAISE.

La ville et la campagne de MONACO renferment des HOTELS, des MAISONS PARTICULIÈRES et des VILLAS, où les familles étrangères trouvent des logements à des prix modérés. — STATION TÉLÉGRAPHIQUE.

Le nouveau et superbe bateau à vapeur le CHARLES III, fait le service des Voyageurs entre NICE et MONACO plusieurs fois par jour en trois quarts d'heure.

On se rend de PARIS à MONACO par le chemin de fer de la Méditerranée en vingt-trois heures ; de LYON en seize heures ; de MARSEILLE en six heures.